

Compte rendu de notre visite à Leuven du 27 juin 2016.

## THEME : Plan de circulation, stratégie, mobilité à Leuven.

Objectif : faire de Leuven une ville « durable » mais accessible, c'est-à-dire trouver un équilibre entre une ville piétonne mais accessible aux commerces.

Leuven :

100 000 habitants.

Importance de son université de 50 000 étudiants sur le plan culturel mais aussi économique.

Sa localisation : lien étroit avec Bruxelles (comme Charleroi vis-à-vis de Bruxelles) par l'autoroute.

Mais croissance trop importante des déplacements et de la congestion.

Prévisions pour 2030 :

110 000 habitants

70 000 étudiants

Hausse des emplois car les projets sont nombreux :

vers la gare et Kessel-Lo : les anciens ateliers de la SNCB sont (seront ?) occupés par des commerces et des académies

vers le canal : établissement de spin-off...

La pression de l'automobile ne peut plus augmenter : il faut réaménager le centre-ville.

Projet ambitieux : Climat 2030

Leuven Mingate.

Besoin de mobilité : 30% pour les transports en commun

30% pour les vélos

30% pour l'auto.

Mise en place d'un « Plan de circulation du centre-ville pour une ville vivable et accessible ».

- Sept 2015-Janv.2016 : préparatifs avec transports publics et commerçants.
- Fév. 2016 : 1<sup>o</sup> décisions entérinées par le Collège
- Mars-avril : informations avec habitants, commerçants...
- Mai : feedback
- 28 mai 2016 : décision par le Conseil Communal.

Objectifs du plan :

- Garantir l'accessibilité du centre-ville
- Assurer la viabilité du centre-ville
- Rendre le centre-ville agréable

Plan :

Zone piétonne + zone à circulation réduite (avec zone de parking pour les riverains).

Zone piétonne sans parking :

- contrôle d'accès avec caméras
- chargement interdit de 11h à 18h30
- accès avec autorisation pour taxis, santé, sécurité

En même temps, plan d'aménagements des places publiques et voiries.

Eviter les fuites vers les autres secteurs (quartiers).

Renforcer l'usage du ring.

Seuls les bus peuvent traverser la ville.

Suppression du stationnement gratuit.

Offre de stationnement au centre-ville 3 600 places, en périphérie 2 500 places : Total 6 500 places.

## Mesures d'encadrement :

Pour les cyclistes : garantir leur sécurité et leur confort

- par l'établissement de sens uniques pour les voitures
- par la multiplication des pistes cyclables et des parkings pour vélos
- par une liaison directe vers Kessel-Lo

Pour les transports publics :

- plus lents (20km) et mieux intégrés pcq la demande a augmenté de 5%
- moins de bus régionaux remplacés par des bus hybrides
- projet de tram-bus pour leur plus grande capacité

Pour le chargement et déchargement hors heures de pointe :

- un partenariat avec City- Dépôt
- les fenêtres de temps ( ?) pour les livraisons

Par le carsharing : 1,5 par 100 habitants ( ?)

- 1 carte riverain : 60€/an
- 2° carte : 300€/an

Pour les taxis :

- Permis d'accès dans la zone piétonne
- Mêmes voiries que les bus
- Priorité pour les e-taxis

Par le stationnement :

- Augmentation des parkings périphériques : paiement du ticket comprend le bus gratuit
- Guidage des parkings
- Accès aux parkings par smartphone ( ?)
- Livre rouge avec les offres de parkings
- Shop and go= max 30 min (gratuites ? ou seulement 10 min gratuites?)  
On passe (ra?) de 40 places à 100 places  
(pas pour les riverains pendant la journée)

Par le réaménagement des rues et espaces publics avec la participation des commerçants

## Evaluations et monitorings en 2016-2017-2018

- 70 boucles de comptage
- Mesure des émissions-carbone
- Enquêtes-panel ville

Moyens de communications mis en place :

- Magazine communal
- Brochures pour les riverains
- Brochures pour les visiteurs
- Brochures pour les institutions, écoles
- Lettres d'information

- Point d'info central ([circulatieplan@leuven.be](mailto:circulatieplan@leuven.be))

## Questions des participants :

1. Prix des parkings ? Différence entre parkings publics et privés (voir doc.)
2. Réactions des commerçants ? le travail de la Ville s'est fait en collaboration avec les commerçants
3. Niveau économique de Leuven ?  
Leuven= 100 000 habitants, 56km<sup>2</sup>, 1700hab/km<sup>2</sup>
  - i. Indice de prospérité : 107 pour laFlandre 100
  - ii. Population : + jeune, + éduquée, à revenu plus élevé
  - iii. Marché immobilier plus cher qu'ailleurs
4. Nombre de commerces ?  
Centre-ville : 970 commerces avec ¼ Horeca, ¼ services, ½ magasins sur 80 000m<sup>2</sup>  
Ensemble du territoire : 2 300 commerces avec mêmes proportions sur 180 000m<sup>2</sup>
5. Association des commerçants ? une nouvelle LIEFST LEUVEN (= Plutôt Louvain)  
But : se battre pour l'intérêt des commerçants sur le plan marketing mais aussi culturel par une multiplicité d'activités.  
Apport financier ? :
  - une taxe obligatoire pour tous les commerçants calculée au prorata de sa localisation et de sa superficie commerciale. (+ou- 200€)
  - des subsides apportés par la Ville ( ? )Composition ? 5 commerçants + ???